



Dépêche 77/01

Déclaration liminaire de la CFDT au groupe de travail "cadres" du 21 décembre 2001

Vous nous présentez ce premier groupe de travail comme la bande annonce d'un film qui va se dérouler en plusieurs séances. Pour la CFDT ce film pourrait s'intituler "tout va bien, continuons comme avant". Le dossier préparatoire ne contient aucune analyse sur "Quel cadre pour la DGI demain ?".

La fiche de présentation "*Les cadres de la DGI*" est de plus particulièrement provocatrice et a pour objet de fermer des portes entrouvertes par le rapport Thiérrée. Elle nous présente comme une victoire le respect des règles statutaires fixées par les accords Durafour qui ne constitue que la base minimum sur laquelle la CFDT a signé. Ce texte rejette d'entrée le grade unique de 2^{ème} niveau revendiqué depuis des années par la CFDT et qui constitue pour nous une des bases de discussion dans ce dossier. Plus grave encore, ce texte induit de nouvelles divisions à l'intérieur des cadres de la DGI: !

La première par la notion de cadres "polyvalents de haut potentiel" que nous condamnons. Elle avance une notion d'exclusion en rejetant la potentialité du plus grand nombre en imposant un cursus de carrière dès la sortie de l'ENI. !

La deuxième par la conception de l'expertise que développe le texte. La CFDT ne retrouve pas dans votre définition de l'expertise la transversalité des missions et la polyvalence des agents qu'elle revendique.

Nous craignons la mise en place d'un statut d'emploi sans avenir et sans débouché. De plus on conteste la notion de cadres "patrons" définie par le texte. La DGI doit s'adapter aux évolutions de la société et sortir de sa conception militaire du management. Pour la CFDT nous attendons que vous définissiez au préalable le rôle et la place du cadre dont la DGI a besoin demain pour l'exercice de ses missions en lien avec les évolutions de la société et indépendamment de toute réforme de structure. Tant que cette réflexion n'est pas menée, la discussion sur les fiches qui suivent ne relève que d'un simple habillage de la situation existante, d'autant que la fiche 2, simple "copié-collé" du rapport Moncéré ne concerne qu'une partie des cadres.

Compte rendu de la réunion

Après plus de trois heures de discussions, la majorité des organisations syndicales présentes (CFDT, CGT, FO, UNSA et CGC), considérant que le dossier refermait les portes entrouvertes dans le rapport Thiérrée, ont quitté la séance. Elle ont demandé la convocation d'une nouvelle réunion en janvier avec un dossier plus complet, plus ouvert et plus fouillé s'appuyant sur la réflexion "Quels cadres la DGI a besoin demain ?".